

# COMMUNE DE Saint-Branchs

## LIEUX DITS « Les Carrois, L'Etang et Les Rouillers »

Aliénation partielle ou totale des chemins ruraux N° 154, 183 et 252.

## DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

(du mercredi 05 novembre 2025 à 10 h 00 au vendredi 21 novembre 2025 à 12 h 00)

### PIÈCES DU DOSSIER

1. Projet d'aliénation
2. Notice explicative
3. Plans de situation
4. Plans parcellaires
5. Etats parcellaires

Le commissaire enquêteur  
  
Jean-Pierre VIROULAUD

### PIÈCES ANNEXES

1. L'arrêté prescrivant l'enquête publique.
2. L'attestation de parution dans les journaux.
3. Photos de l'affichage

Approuvé par le Maire,

à Saint-Branchs le 22 septembre 2025.

Patrick NATHÉ





## COMMUNE DE SAINT-BRANCHS

## Dossier d'enquête publique pour l'aliénation partielle ou totale des chemins ruraux

## N° 154, 183 et 252 « Les Carrois, l'Etang et Les Rouillers »

Projet d'aliénation

Sur le territoire de la commune de Saint-Branchs au lieux dits : Les Carrois, l'Etang et les Rouillers, les parcelles sont desservies par les chemins ruraux N° 154, 183 et 252.

Les propriétaires ont sollicité la commune en vue d'acquérir partiellement ou totalement ces chemins ruraux qui desservent, traversent ou passent sur leur propriété.

Seraient ainsi concernés pour cette acquisition :

- L'aliénation partielle du chemin rural N°154 correspondant à un chemin d'accès à une exploitation agricole sur environ 305 m de longueur et 9.20 m de largeur (2 806 m<sup>2</sup>) ;
- L'aliénation partielle du chemin rural N° 183 d'une superficie de 573.92 m<sup>2</sup> ;
- L'aliénation totale du chemin rural N° 252 d'une superficie d'environ de 300 m<sup>2</sup>.

Ces projets apparaissent dans les schémas ci-dessous :

**Les Carrois CR N° 154**

Partie jaune : partie à aliéner



Le commissaire enquêteur

Jean-Pierre VIROLAUD

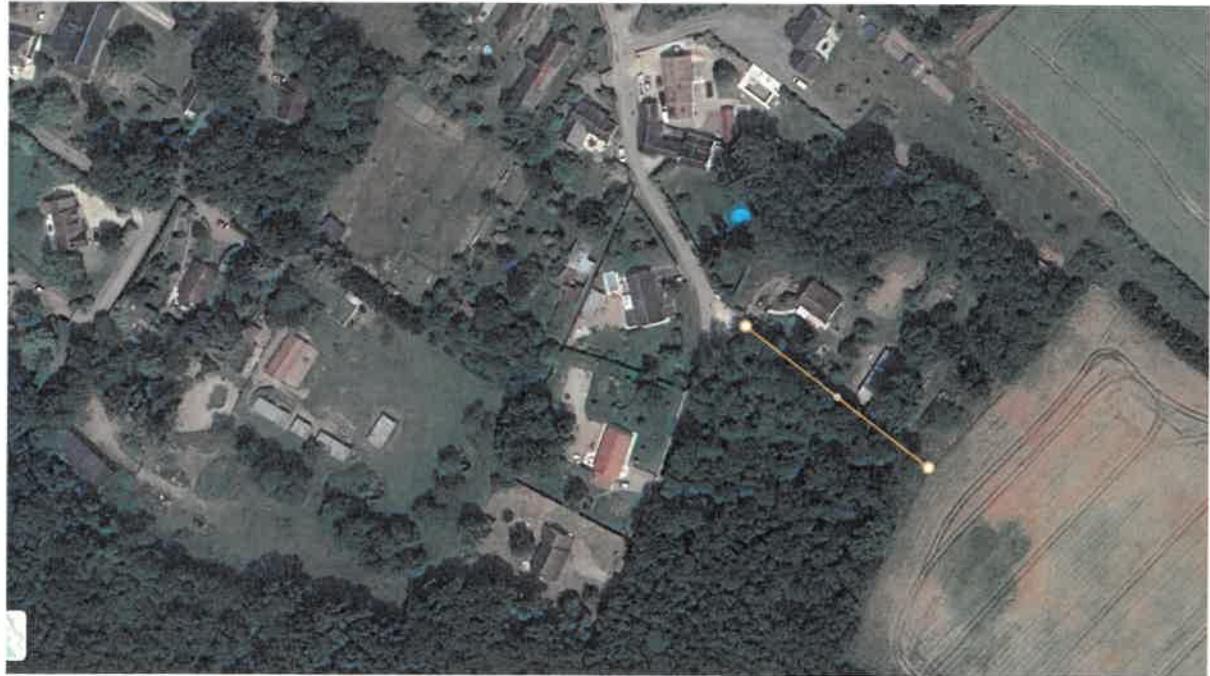
**L'Etang CR N° 183**

Partie jaune : partie à aliéner



**Les Rouillers CR N° 252**

Partie jaune : partie à aliéner



## Dossier d'enquête publique pour l'aliénation partielle ou totale des chemins ruraux

Jean-Pierre VIROULAUD

N° 154, 183 et 252 aux lieux dits « Les Carrois, l'Etang et Les Rouillers »

Notice Explicative

Sur le territoire de la commune de Saint-Branchs les chemins ruraux situés :

**Les Carrois :** Les propriétaires souhaitent acquérir une partie du CR n° 154 correspondant au chemin d'accès à leur exploitation agricole représentant environ 305 m en longueur et 9.20 m en largeur.

**L'Etang :** Les propriétaires souhaitent acquérir une partie du CR 183 d'une superficie de 572.92 m<sup>2</sup> jouxtant leur propriété.

**Les Rouillers :** La propriétaire souhaite acquérir le CR N° 252 d'une superficie d'environ 300 m<sup>2</sup> se situant entre deux de ses parcelles.

Ces chemins ruraux peuvent être considérés comme des dessertes internes à chaque propriété et n'étant de fait d'aucune utilité pour la commune, le principe de les céder aux propriétaires concernés a été acté par le conseil municipal.

Les délibérations du conseil municipal du 21 Janvier 2025, du 04 Mars 2025, du 08 Juillet 2025 et du 02 Septembre 2025 formalisent cet avis de principe.

Afin qu'il puisse être donné suite à ces projets, ceux-ci doivent être soumis à une enquête publique dans les conditions de forme et de procédure prévues par le code rural et de la pêche maritime et le code des relations entre le public et l'administration.

Les chemins ruraux à céder ayant le même statut, l'enquête publique aura un seul et même objet :

l'aliénation partielle des chemins ruraux N° 154 et 183 et l'aliénation totale du chemin rural N° 252.

Les différents dossiers ont été constitués en vue de présenter le projet au public et de recueillir ses observations.

A l'issue de l'enquête publique le conseil municipal sera appelé à donner son avis sur les observations ou réclamations éventuelles qui auront été formulées. A la suite, il sera délibéré sur l'opportunité des aliénations partielles ou totale des chemins ruraux N° 154, 183 et 252 au profit des différents propriétaires.

A Saint-Branchs le 22 Septembre 2025.

Le Maire,  
Patrick NATHIÉ

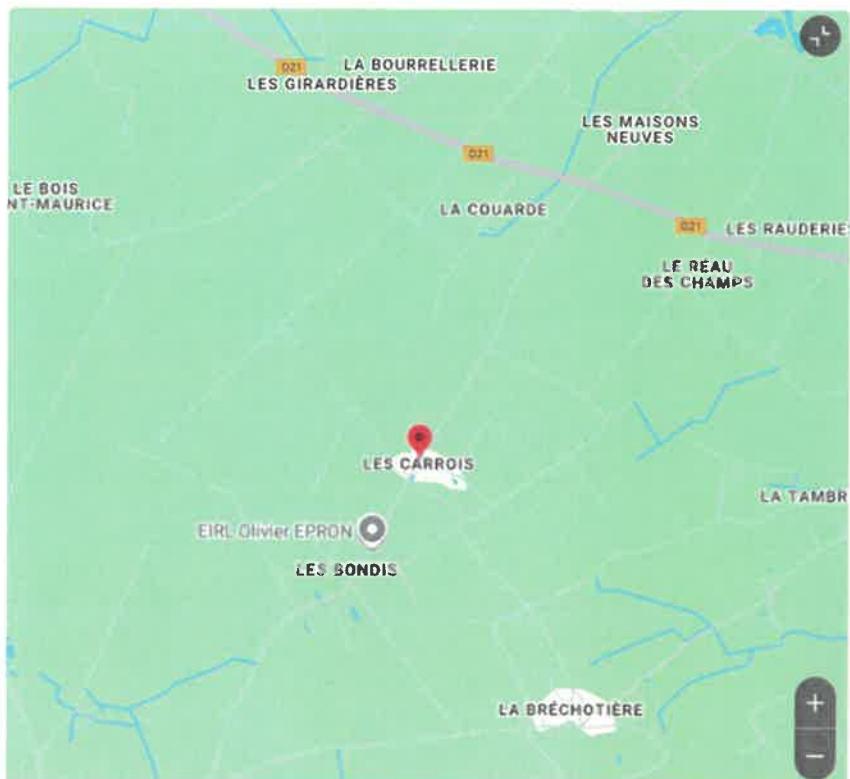


COMMUNE DE SAINT-BRANCHS

Dossier d'enquête publique pour l'aliénation partielle ou totale des chemins ruraux

N° 154, 183 et 252 aux lieux dits « Les Carrois, l'Etang et Les Rouillers »

Plans de situations



Le commissaire enquêteur

Jean-Pierre WROULAUD





Le commissaire enquêteur

Jean-Pierre VIROULAUD

A Saint-Branchs le 22 Septembre 2025.

Le Maire,

Patrick NATHIÉ.



COMMUNE DE SAINT-BRANCHS

Dossier d'enquête publique pour l'aliénation partielle ou totale des chemins ruraux

N° 154, 183 et 252 aux lieux dits « Les Carrois, l'Etang et Les Rouillers »

Plans parcellaires

Le commissaire enquêteur  
  
Jean-Pierre VIROUAUD

# LES ROUILLEURS



1/1000

Le commissaire enquêteur

Jean-Pierre VIROULAUD





LES CARROIS

1/3000

Le commissaire enquêteur

Jean-Pierre VIROULAUD



16/09/2025

**COMMUNE DE SAINT-BRANCHS**

**Dossier d'enquête publique pour l'aliénation partielle ou totale des chemins ruraux**

**N° 154,183 et 252 aux lieux dits « Les Carrois, l'Etang et Les Rouillers »**

**Le commissaire enquêteur**

Etats parcellaires

  
Jean-Pierre VIROULAUD

Section	N°	Lieu-dit	Propriétaire	Surface
YR	44	Les Carrois	Monsieur Loïc GALLAIS	810 m2
YR	102	Les Carrois	Madame Béatrice GALLAIS	16583 m2
YR	95	Les Carrois	Monsieur Loïc GALLAIS	5519 m2
YR	100	Les Rottes	Madame Béatrice GALLAIS	103572 m2
YR	74	Les Carrois	GAEC GALLAIS par M Gallais	3693 m2
YR	69	Les Rottes	GAEC GALLAIS par M Gallais	5629 m2
YR	72	Les Carrois	GAEC GALLAIS par M Gallais	85 m2
YR	41	Les Carrois	Monsieur GALLAIS	1071 m2
YR	43	Les Carrois	Monsieur GALLAIS	2430 m2

Section	N°	Lieu-dit	Propriétaire	Surface
YB	150	L'Etang	Monsieur Alain TURMEAU Monsieur Thierry TURMEAU Madame Claudia LEMAIRE	869 m2
YB	149	L'Etang	Monsieur Jean RAGUENEAU	750 m2
YB	147	L'Etang	Monsieur Joackim GOUDET et Madame Audrey CATHELIN	3801 m2
YB	145	L'Etang	Monsieur Joackim GOUDET et Madame Audrey CATHELIN	573 m2
YB	230	L'Etang	Monsieur Joackim GOUDET et Madame Audrey CATHELIN	515 m2
YB	221	L'Etang	Commune de Saint Branchs	23 m2
YB	220	L'Etang	Commune de Saint Branchs	8 m2
YB	217	L'Etang	Commune de Saint Branchs	56 m2
YB	231	L'Etang	Baptiste PILORGET	860 m2
YB	216	L'Etang	Commune de Saint Branchs	42 m2
YB	215	L'Etang	Monsieur Joackim GOUDET et Madame Audrey CATHELIN	1582 m2
YB	232	L'Etang	Baptiste PILORGET	11 m2
YB	213	L'Etang	Commune de Saint Branchs	36 m2
YB	233	L'Etang	Baptiste PILORGET	4695 m2

Section	N°	Lieu-dit	Propriétaire	Surface
ZS	38	Les Champs Rouillés	Monsieur Frans VAN UFFELEN	665 m2
ZS	39	Les Rouilles	Madame Chantal PERIGOUAS	505 m2
ZS	46	Les Rouilles	Madame Chantal PERIGOUAS	816 m2
ZS	48	Les Champs Rouillés	Madame Chantal PERIGOUAS	357 m2
ZS	49	Les Champs Rouillés	Madame Chantal PERIGOUAS	1984 m2
ZS	22	Les Champs Rouillés	Madame Maryvonne DEMAY	58280 m2

Le commissaire enquêteur



Jean-Pierre VIROULAUD

# **PIÈCES**

# **ANNEXES**

40 Rue du Commerce - 37320 SAINT-BRANCHS

Tél: 02 47 26 30 15

Courriel: mairie@saint-branchs.fr

Le commissaire enquêteur

Jean-Pierre VIROULAUD

**ARRÊTÉ VOIRIE N°1/2025**  
**Prescrivant une enquête publique préalable**  
**à l'aliénation partielle ou totale des chemins ruraux n° 154, 183 et 252**

Le Maire de la commune de SAINT-BRANCHS

VU les articles L 141-2 à L 141-6 du Code de la Voirie Routière ;  
VU les articles R 141-4 à R 141-10 du Code de la Voirie Routière ;  
VU les articles L 161-10 et L 161-10-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime ;  
VU les articles R 161-25 à R 161-27 du Code Rural et de la Pêche Maritime ;  
VU le Code des relations entre le public et l'administration ;  
VU l'avis favorable des Conseils Municipaux en date des 4 mars 2025, 8 juillet 2025 et 21 janvier 2025 suite aux demandes de M. et Mme GALLAIS, de M. GOUDET et Mme CATHELIN ainsi que de Mme PERIGOUAS ;  
VU la délibération du Conseil Municipal en date du 02 Septembre 2025 fixant les modalités du déroulement de l'enquête publique ;  
VU le dossier d'enquête mis à disposition du public ;  
Considérant que les projets retenus par le Conseil Municipal nécessitent la réalisation d'une enquête publique ;

**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup> : Objet et date de l'enquête publique**

Il sera procédé à l'enquête publique portant sur l'aliénation partielle ou totale des chemins ruraux n° 154 au lieu-dit Les Carrois, n° 183 au lieu-dit L'Etang et n° 252 au lieu-dit Les Rouillers

du mercredi 5 novembre 2025 à 10h00 au vendredi 21 novembre 2025 à 12h00.

La commune de SAINT-BRANCHS est l'autorité compétente responsable des projets et autorité organisatrice de l'enquête publique.

**Article 2 – Désignation du commissaire enquêteur**

Figurant sur la liste d'aptitude départementale M. Jean-Pierre VIROULAUD est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

### Article 3 – Publicité de l'enquête publique

Il sera procédé, par les soins de la commune de SAINT-BRANCHS, d'ouverture d'enquête publique quinze jours au moins avant le début de celle-ci dans les deux journaux diffusés dans le département d'Indre et Loire désignés ci-dessous :

- La Nouvelle République ;
- La Renaissance Lochoise.

En outre, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, l'avis au public sera affiché sur le panneau d'affichage de la mairie ainsi qu'aux abords ou aux extrémités des voies ou tronçons de voies concernés.

Une copie des avis publiés dans la presse sera annexée au dossier soumis à enquête publique avant l'ouverture de celle-ci.

### Article 4 – Composition et consultation du dossier d'enquête publique

Pour chacune des voies ou tronçons de voies concernés le dossier comprendra :

- le projet d'aliénation ;
- une notice explicative ;
- un plan de situation ;
- un plan parcellaire ;
- un état parcellaire.

Pendant toute la durée de l'enquête le dossier papier sera consultable et mis à la disposition du public à la mairie de SAINT-BRANCHS à ses heures habituelles d'ouverture au public, du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 17h30, le vendredi de 9h00 à 16h30 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le dossier sera également consultable sous forme numérique sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <https://www.saint-branchs.fr>

Toute information concernant les projets d'aliénation peut être demandée auprès M. le Maire de SAINT-BRANCHS.

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication du présent arrêté d'ouverture d'enquête.

### Article 5 – Lieu d'enquête - Permanences du commissaire enquêteur

La mairie de SAINT-BRANCHS est désignée comme siège de l'enquête publique.

Pendant toute la durée de celle-ci, un registre papier des observations, à feuillets non mobiles, ouvert, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, sera mis à la disposition du public.

En outre, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations ou propositions, aux jours et horaires suivants :

- le vendredi 7 novembre 2025 de 10h00 à 12h00 ;
- le vendredi 21 novembre 2025 de 10h00 à 12h00.

### Article 6 – Modalités d'expression du public

Pendant toute la durée de l'enquête chacun pourra formuler ses observations et propositions :

- sur le registre mis à la disposition du public à la mairie de SAINT-BRANCHS ;
- par lettres déposées à la mairie de SAINT-BRANCHS lors des permanences du commissaire enquêteur et tout au long de l'enquête ;
- par courriers postaux envoyés au commissaire enquêteur à l'adresse et avec le libellé suivant :

Monsieur le commissaire enquêteur  
Projets d'aliénation de chemins ruraux  
Mairie de SAINT-BRANCHS  
40, rue du Commerce  
37320 SAINT-BRANCHS

- par message électronique déposé sur la boîte mail de la commune à l'adresse suivante : [mairie@saint-branchs.fr](mailto:mairie@saint-branchs.fr) en précisant « Projets d'aliénation de chemins ruraux ».

**Article 7 – Clôture de l'enquête publique**

A l'expiration du délai de l'enquête le registre d'enquête sera clos par le commissaire enquêteur. Il en prendra possession ainsi que de tous les documents qui lui auront été adressés au cours de l'enquête.

**Article 8 – Rapport et conclusions motivées du commissaire enquêteur**

Dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur adressera à M. le Maire de SAINT-BRANCHS :

- le registre et les pièces annexées ;
- le rapport relatant le déroulement de l'enquête publique et examinant les observations recueillies ainsi que ses conclusions motivées.

**Article 9 – Consultation par le public du rapport et des conclusions motivées u commissaire enquêteur**

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la mairie de SAINT-BRANCHS.

**Article 10 – Décisions au terme de l'enquête publique**

Après remise du rapport et des conclusions motivées par le commissaire enquêteur, les projets d'aliénation de chemins ruraux, éventuellement modifiés pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, seront soumis à la délibération du conseil municipal de SAINT-BRANCHS qui décidera de la suite à leur donner.

**Article 11**

Une ampliation de cet arrêté sera adressée :

- à M. le Préfet d'Indre-et-Loire pour information ;
- à M. le Commissaire enquêteur pour exécution.

A SAINT-BRANCHS le 22 Septembre 2025

Le Maire

Patrick NATHIÉ



Certifié exécutoire,

Arrêté transmis à la Préfecture, le : 02 OCT 2025

Publié le : 02 OCT. 2025



Le commissaire enquêteur

Jean-Pierre VIROULAUD

## ATTESTATION DE PARUTION

COMMUNE DE

*Saint-Branchs*

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

#### PROJETS D'ALIENATION DES CHEMINS RURAUX N° 154, 183 ET 252

Par arrêté voire n°1/2025 en date du 22 Septembre 2025, le Maire de SAINT-BRANCHS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique afin d'informer le public et de recueillir ses observations relatives aux projets d'aliénation partielle ou totale des chemins ruraux n° 154 au lieu-dit Les Carrois, n° 183 au lieu-dit L'Elang et n° 252 au lieu-dit Les Rouillers.

L'enquête publique se déroulera du mercredi 5 Novembre 2025 à 10h00 au vendredi 21 Novembre 2025 inclus à 12h00.

L'enquête sera close le vendredi 21 Novembre à 12h00

Jean-Pierre VIROULAUD a été désigné comme commissaire enquêteur pour conduire cette enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête le dossier sera consultable et mis à la disposition du public à la mairie de SAINT-BRANCHS à ses heures habituelles d'ouverture au public, du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 17h30, le vendredi de 9h00 à 16h30 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le dossier sera également consultable sous forme numérique sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <https://www.saint-branchs.fr>

Toute information concernant les projets d'aliénation peut être demandée auprès M. le Maire de SAINT-BRANCHS.

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de SAINT-BRANCHS.

Tout au long de l'enquête, un registre papier des observations, à feuilles non mobiles, ouvert, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, sera mis à la disposition du public à la mairie de SAINT-BRANCHS.

En outre, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations ou propositions, aux jours et horaires suivants :

le vendredi 7 novembre 2025 de 10h00 à 12h00 ;  
le vendredi 21 novembre 2025 de 10h00 à 12h00.

Pendant toute la durée de l'enquête chacun pourra formuler ses observations et propositions :

- sur le registre mis à la disposition du public à la mairie de SAINT-BRANCHS ;
- par lettres déposées à la mairie de SAINT-BRANCHS lors des permanences du commissaire enquêteur et tout au long de l'enquête ;
- par courriers postaux envoyés au commissaire enquêteur à l'adresse et avec le libellé suivant :

Monsieur le commissaire enquêteur  
Projets d'aliénation de chemins ruraux  
Mairie de SAINT-BRANCHS  
40, rue du Commerce  
37320 SAINT-BRANCHS

par message électronique déposé sur la boîte mail de la commune à l'adresse suivante : [mairie@saint-branchs.fr](mailto:mairie@saint-branchs.fr) en précisant « Projets d'aliénation de chemins ruraux ».

**Le commissaire enquêteur**

Jean-Pierre VIROULAUD



Vérifier la validité de l'attestation avec votre code :

Votre code de vérification : aeZRwVNDo

Cliquez ici :

<https://digitalisation.actulegales.fr/#/aeZRwVNDo>

Pro-légales / NR Communication s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas les conditions générales de vente.

La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet la validation des éléments relatifs au contenu de l'annonce, mais n'en garantit pas sa composition.



(Photo NR, Hugues Le Guellec)

## CYCLISME

**Gruel si proche  
Trentin roi  
du Paris-Tours**

PAGE 10 ET JOURNAL DES SPORTS



Lundi  
13 octobre 2025  
Indre-et-Loire

# la Nouvelle République

1,50 €

lanouvellemrepublique.fr

En images...

**Le Tours  
Volley-Ball  
a présenté  
son équipe**

sur lanc.fr

# Un gouvernement au forceps

PAGE 4

PAGE 27

TOURS

**Toujours  
des étudiants  
dans le besoin**

PAGE 3



(Photo NR, Eliot Lacroute)

**JOUÉ-LÈS-TOURS**

**Des aînés  
qui conseillent  
les élus**

PAGE 13

**CHINON**

**Viticulture :  
un millésime  
historique**

PAGE 17

**Le commissaire enquêteur**

**Jean-Pierre VIROULAUD**



À peine nommés, six des ministres du gouvernement Lecornu ont été exclus par LR pour avoir accepté d'y participer. (Photo Hans Lucas)

**SALON de  
L'HABITAT**  
Le week-end de tous vos projets  
PARC DES EXPOSITIONS  
TOURS



17 AU 19  
OCTOBRE 2025  
Entrée et parking  
GRATUITS

le Salon  
du Mariage

Le commissaire enquêteur


  
**Jean-Pierre VROUCLAUD**  
[www.nrdasdescartes.com](http://www.nrdasdescartes.com)  
 associations/multi-gym-celloise

## solidarité

# Octobre rose sur les pas d'Agnès Sorel

La ville de Loches vivra un après-midi culturel et solidaire intitulé « De la lumière d'Agnès Sorel à l'espoir d'Octobre rose » mercredi 22 octobre. Organisée par l'Union des commerçants et artisans lochois (Ucal), cette journée originale associe hommage historique et engagement pour la santé. Le rendez-vous est donné à 13 h 30, place de la Marne, pour une randonnée « Sur les pas d'Agnès Sorel ». Une participation libre sera demandée et une tenue rose est conseillée.

### Au profit de Cancer

À 16 h 30, la salle des Cordeliers accueillera l'annonce officielle de la vente aux enchères du tableau photographique



Une randonnée sera organisée au départ de la place de la Marne. (Archives NR, Bruno Bouchet)

« Le Poison et le Remède ». Cette œuvre, inspirée de *La Vierge de Melun*, de Jean Fouquet, a été exposée à l'Assemblée nationale et est parrainée par Stéphane Bern. M<sup>e</sup> Aymeric

## descartes

# Nouveau départ au centre de secours

Une page s'est tournée, au centre de secours de Descartes, avec le départ du capitaine Mickaël Janvier, qui dirigeait la caserne depuis vingt ans. L'occasion de redonner une nouvelle dynamique « pour que le centre tourne à plein », confie le commandant Éric Foussard, qui dirige le groupement territorial sud. Sous l'intérim du lieutenant Raphaël Lorillou, qui dirige la caserne de Saint-Maure-de-Touraine, la mission est de recruter, pour un centre uniquement composé de volontaires, quinze aujourd'hui. « C'est trop peu, il faudrait au minimum doubler les effectifs », explique celui qui est aussi président de l'union départementale.

### Des portes ouvertes pour dynamiser

C'est dans cette perspective qu'une journée portes ouvertes était organisée samedi 4 octobre, à coups d'animations, d'ateliers autour des premiers



Le centre de secours de Descartes a organisé des portes ouvertes, samedi 4 octobre. (Photo Cyril Aguié, UDS37)

secours, d'utilisation des extincteurs, des démonstrations. « Il faut montrer qu'il y a un renouveau, maintenir une dynamique avec les personnels. C'est un travail de longue haleine », abonde le lieutenant Lorillou. Quatre recrutements ont déjà été faits, mais ils ne seront opérationnels qu'après leur forma-

tion. Le centre de secours de Descartes est le troisième en volume d'intervention sur le groupement sud, derrière Tours-Centre et Loches, assurant autour de 500 interventions, principalement du secours à la personne.

JU. L.

## yzeures-sur-creuse

# Des cadeaux à gagner avec Intermarché

### Opération NR

L'Intermarché d'Yzeures-sur-Creuse, partenaire en-

gagé auprès des producteurs locaux, organise en partenariat avec *La Nouvelle République* une animation commerciale,



Intermarché organise une semaine d'animation avec la NR du 13 au 19 octobre. (Photo archives NR)

du lundi 13 octobre au dimanche 19 octobre inclus. C'est dans ce cadre qu'un jeu-concours est organisé dans le magasin.

Pour participer, il suffit de renseigner le bulletin de jeu disponible à l'accueil du magasin (et dans les colonnes du journal) et de le déposer dans l'urne prévue à cet effet.

La NR offrira aux gagnants, lors du tirage au sort, un certain nombre de cadeaux dont un Air fryer, une valise cabine et une pochette dessin avec 74 accessoires.

Intermarché Super, 59, rue Pasteur. Ouvert du lundi au samedi, de 9 h à 19 h 30, et le dimanche, de 9 h à 12 h 30. Tél. 02.47.94.48.83.

## agenda

### descartes

> **Descartes rando nature.** Assemblée générale vendredi 17 octobre, à 18 h 30, à l'espace La Chartre (dans le patio), 21 bis, avenue François-Mitterrand.

### draché

> **Spectacle.** La Magie de l'énergie présente son nouveau spectacle *À nos retrouvailles ou pas*, vendredi 17 et samedi 18 octobre, à partir de 20 h, et dimanche 19 octobre, à 13 h, à la salle des fêtes. Tarifs : 10 €, 8 € (enfants) ; gratuit -6 ans. Réservations au 07.61.35.19.09.

### genillé

> **Médiation animale.** Dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale, le relais petite enfance de Genillé propose aux assistantes maternelles et aux familles de découvrir la médiation animale à la ferme de Jocelyne Mignot (La Morandière), mardi 14 octobre, de 9 h à 11 h. Sur réservation au 06.49.62.04.82.

### > Atelier théâtre

**intergénérationnel.** Organisé dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale mercredi 15 octobre, de 18 h à 19 h 30, à la salle des fêtes, sur le thème « Le théâtre pour gagner en confiance et en affirmation de soi ». À partir de 12 ans. Gratuit.

### la celle-saint-avant

> **Soirée pour la bonne cause.** L'association MGC (Multi Gym Celloise) organise une soirée caritative contre le cancer du sein vendredi 17 octobre, à partir de 20 h, à la salle des fêtes. Au programme : ragga dancehall et Kuduro'Fit. Sur place, cocktails et gourmandises. Tarif : 20 € l'entrée (une boisson offerte). Les fonds récoltés seront reversés à l'association Marche rose 37. Réservations uniquement sur

**noyant-de-touraine**  
 www.nrdasdescartes.com  
 associations/multi-gym-celloise

### > Après-midi dansant.

Organisé par l'association DRSM dimanche 19 octobre, à 14 h 30, à la salle des fêtes, avec l'orchestre Pascal Terrible. Entrée : 12 €. Réservation au 06.24.60.24.95.

### orbigny

> **Cap sur le numérique.** Lundi 13 octobre, 14 h 30 à 16 h 30, salle du conseil, atelier « aller plus loin avec son smartphone » : communiquer avec ses proches, suivre la scolarité des enfants, prendre un rendez-vous médical, sécuriser ses données personnelles, faire un CV gratuit. Contact : Benoît au 07.85.68.18.99, Isabelle au 07.85.93.89.30.

### sainte-maure-de-touraine

> **France services.** Du 13 au 18 octobre, la communauté de communes Touraine Val de Vienne organise une semaine de portes ouvertes dans ses trois services : à Sainte-Maure-de-Touraine, Richelieu et Panzoult. Un petit-déjeuner convivial lancera le début de ces portes ouvertes dans les trois structures, ouvert à tous, afin de découvrir les services proposés au quotidien dans ces lieux d'accueil de proximité : accompagnement administratif, démarches en ligne, emploi, logement, santé, numérique. Au programme à Sainte-Maure-de-Touraine, un job dating spécial intérieur animé par le Relais emploi, une rencontre avec France Rénov' sur le thème « Rénover sa maison sans se faire arnaquer », et pour clôturer la semaine, une démonstration du bus numérique autour de Mon Espace Santé et Doctolib samedi 18 octobre, à 9 h 30, place du Maréchal-Leclerc. Tél. 02.47.65.67.50.

**JOUEZ avec votre magasin**  
**Intermarché**  
 59 rue Pasteur, Yzeures-sur-Creuse

**Du 13 au 19 octobre**  
**Tentez de GAGNER**

**de nombreux CADEAUX**  
**Dont 1 airfryer !**

Bulletin de participation à déposer dans l'urne présente sur place

**Nom** \_\_\_\_\_ **Prénom** \_\_\_\_\_

**Adresse** \_\_\_\_\_

**CP** \_\_\_\_\_ **Localité** \_\_\_\_\_

□ J'accepte que mes informations fassent l'objet d'un traitement par les sociétés du Groupe Le Nouvelle République du Centre-Ouest dans le cadre de ma participation au présent jeu. Les termes d'utilisation, de confidentialité et d'opposition aux cookies sont disponibles dans le règlement du présent jeu, accessible à l'adresse [www.nrdasdescartes.com](http://www.nrdasdescartes.com), 222 avenue de Chartres, 37046 Tours Cedex 1. J'accepte que mon nom soit dévoilé à l'issue du jeu.

# EMPLOI

## SANTÉ SOCIAL

### Autres fonctions

**X** Homme âgé, dépendant, Fondettes, recherche auxiliaire de vie, permis B obligatoire, CDI à temps plein, horaire journée 7H/19H, salaire brut 2,300 euros, CESU. 06.66.28.99.18

## SERVICE À LA PERSONNE

### Service à la personne

Accompagne individuellement les personnes âgées ou en situation d'handicap pour des sorties culturelles régulières. (c'est ce que j'appelle compagnie culti've), 2 h de répit par semaine pour l'aldant, Tours, cesu. 06.32.93.95.41

## DIVERS

Dame seule offre à jeune fille étudiante, dans bel appartement centre Tours, chambre + SDR personnelle, contre compagnie et menus services. Ecrire à NR Communication, réf. 12159358, BP 81255, 37012 Tours cedex 1

## DEMANDE D'EMPLOI

### Métiers du BTP

Ouvrier du bâtiment, propose ses services, enduits, chaux, terrassement, béton désactivé, tous travaux de BTP, rénovation. Césu. 07.45.91.48.63

**X** Propose mes services en peinture et maçonnerie, clôture, carrelage, placoplâtre, divers travaux mini-pelle, secteur 37/49/86, déclaration Urssaf. 02.47.97.42.30 / 06.64.51.92.55

Auto-entrepreneur sérieux, avec expérience, recherche travaux peinture intérieur/extérieur, parquets flottants, peinture façades. Devis gratuit. Déclaration Urssaf. 06.10.95.35.48

Stéphane, auto-entrepreneur recherche travaux peinture, papier-peint, toile de verre. Travail sérieux et soligné. Déclaration Urssaf. 06.25.42.36.44

**X** Peintre sérieux, expérience 22 ans, propose ses services; peintures intérieures (murs/plafonds/ sols...), peintures extérieures, nettoyage, isolation, traitements façades/ toitures..., revêtements sols (moquette/parquets/carrelage,...). Déclaration Urssaf. 06.36.51.14.14 / 02.54.32.84.40

**X** Homme du bâtiment, 25 ans d'expérience, spécialisé travaux façade tous genres, neuf/ancien, traditionnel, rénovation, carrelage, terrasse, intérieur/extérieur, restauration pierre, terrassement extérieur, ouvertures porte-fenêtres, électrique, plomberie, autres travaux bâtiment. Intervention/réponse rapides. 06.48.42.94.52

### Auxiliaire de vie

**X** Auxiliaire, 54 ans, douce, ponctuelle, bienveillante, bonne culture, expérimentée, dépendance 20 ans, Tours centre et proche agglom., jour/nuits, week-end. Césu. 06.64.24.71.32

# légales et officielles

Pour publier vos annonces légales et avis de marchés publics dans La Nouvelle République, NRD, Centre Presse et autres presses habilitées :

E-mail : [aof@n-communication.fr](mailto:aof@n-communication.fr) - Tél : 02 47 60 62 10

NR Communication - 26, rue Alfred-de-Musset  
BP 81228 - 37012 Tours Cedex 1

.....

Pour saisir ou consulter une annonce légale : [www.nr-legales.com](http://www.nr-legales.com)

Pour consulter un avis de marchés publics : [www.pro-marchespublics.com](http://www.pro-marchespublics.com)

## ANNONCES LÉGALES

### Divers

Monsieur GASSAMA Camille, Simon, Soudra né le 04/01/1990 à 37000 TOURS demeure 1 rue Jules Massenet, 37200 TOURS agissant en son nom personnel dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de DIABY GASSAMA.

## Fonds de commerce

Par ASSP en date du 29/09/2025, enregistré au service des impôts des entreprises de VERNOU SUR BRENNNE, le 07/10/2025, bordereau n°2025 00044083, case n° 3704P01 2025 A 02435, Monsieur HUVET Philippe, demeurant 8 rue du mortier, 37390 LA MEMBROLLE SUR COUSSIOLE, a cédé à Monsieur RAGOT Alexis, demeurant 8 rue lucien arnout, 37210 VERNOU SUR BRENNNE, un fonds de commerce de Boulangerie, Pâtisserie, exploité sis 8 rue lucien arnout, 37210 VERNOU SUR BRENNNE, moyennant le prix de 200 euros.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 29/09/2025.

Les oppositions seront requises dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales aux adresses suivantes :

- Pour la correspondance : 17 boulevard Montmartre, 75002 PARIS.
- Pour la validité : 17 boulevard Montmartre, 75002 PARIS.

Ragot Alexis

## Enquêtes publiques

COMMUNE DE  
Les Brûlés

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### PROJETS D'ALIENATION DES CHEMINS RURAUX N° 154, 183 ET 252

Par arrêté voté le 17/09/2025 en date du 22 Septembre 2025, le Maire de SAINT-BRANCHES a ordonné l'ouverture de l'enquête publique afin d'informer le public et de recueillir ses observations relatives aux projets d'aliénation partielle ou totale des chemins ruraux n° 154 au lieu-dit Les Carrois, n° 183 au lieu-dit L'Etang et n° 252 au lieu-dit Les Rouillers.

L'enquête publique se déroulera du mercredi 5 Novembre 2025 à 10h00 au vendredi 21 Novembre 2025 inclus à 12h00.  
L'enquête sera close le vendredi 21 Novembre à 12h00

Jean-Pierre VIROULAUD a été désigné comme commissaire enquêteur pour conduire cette enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête le dossier sera consultable et mis à disposition du public à la mairie de SAINT-BRANCHES à ses heures habituelles d'ouverture du public, du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 17h30, le vendredi de 9h00 à 16h30 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le dossier sera également consultable sous forme numérique sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : [https://www.saint-branches.fr](http://www.saint-branches.fr)

Toute information concernant les projets d'aliénation peut être demandée auprès du Maire de SAINT-BRANCHES.

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête public auprès du maire de SAINT-BRANCHES.

Tout long de l'enquête, un registre papier des observations, à feuilles non numérotées, ouvert, clos et paraphé par le commissaire enquêteur, sera mis à la disposition du public à la mairie de SAINT-BRANCHES.

En outre, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations ou propositions, aux jours et horaires suivants :

le vendredi 7 novembre 2025 de 10h00 à 12h00 ;  
le vendredi 21 novembre 2025 de 10h00 à 12h00.

Pendant toute la durée de l'enquête chacun pourra formuler ses observations et propositions :

- sur le registre mis à la disposition du public à la mairie de SAINT-BRANCHES ;
- par lettres déposées à la mairie de SAINT-BRANCHES lors des permanences du commissaire enquêteur et tout au long de l'enquête ;
- par courriers postaux envoyés au commissaire enquêteur à l'adresse et avec le libellé suivant :

Monsieur le commissaire enquêteur  
Projets d'aliénation de chemins ruraux  
Mairie de SAINT-BRANCHES  
40, rue du Commerce  
37320 SAINT-BRANCHES

par message électronique déposé sur la boîte mail de la commune à l'adresse suivante : [maire@saint-branches.fr](mailto:maire@saint-branches.fr) en précisant « Projets d'aliénation de chemins ruraux ».

## Avis administratifs



## Communauté de Communes du Val d'Amboise

## AVIS AU PUBLIC

Révision du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) du Site Patrimonial Remarquable d'Amboise et délibération de la procédure de révision à la Communauté de communes du Val d'Amboise

Par arrêté préfectoral n°DECAT/BE/25-27 en date du 26 septembre 2025, le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Site Patrimonial Remarquable d'Amboise est mis en révision.

Ledit arrêté porte également délibération de la maitrise d'ouvrage de la procédure à la Communauté de communes du Val d'Amboise, compétente en matière de document d'urbanisme.

Les modalités de la concertation publique liée à la procédure de révision seront prochainement définies lors d'une prochaine séance du conseil communautaire.

Le président de la Communauté de Communes du Val d'Amboise,  
Yves AGUTON.



## APPROBATION DE LA DÉCLARATION DE PROJET N°2 IMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU DE NOTRE DAME D'OE

## Avis

Par délibération en date du 29 septembre 2025, le Conseil métropolitain de Tours Métropole Val de Loire a approuvé la déclaration de projet n°2 important mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Notre Dame d'OE.

Cette délibération est affichée au siège de la Métropole ainsi qu'à la mairie de Notre Dame d'OE.

La délibération et le dossier qui lui est annexé sont consultables sur le Géoportal national de l'urbanisme : <https://www.geoportal-urbanisme.gouv.fr/map>

Le commissaire enquêteur

Jean-Pierre VIROULAUD



## APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°3 DU PLU DE TOURS

## Avis

Par délibération en date du 29 septembre 2025, le Conseil métropolitain de Tours Métropole Val de Loire a approuvé la modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Tours.

Cette délibération est affichée au siège de la Métropole ainsi qu'à la mairie de Tours.

La délibération et le dossier qui lui est annexé sont consultables sur le Géoportal national de l'urbanisme : <https://www.geoportal-urbanisme.gouv.fr/map>

## MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

### Marchés publics sup. à 90 000 Euros



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Mme Véronique BOUMARAF - Directrice Générale par intérim - 7, rue de la Milletière - 37080 TOURS - 2 - Tél. 02.47.87.15.15.

SIRET : 78159824800032

Référence acheteur : 2432-2/2

L'avis implique un marché public.

Objet : 2432 - SAINT-CYR-SUR-LOIRE - La Mésangerie - Construction de 40 logements collectifs (10 T2, 17 T3, 10 T4, et 3 T5) - RELANCE DU LOT 1.

Procédure : procédure ouverte.

Forme du marché : division en lots : non.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Dépôt dématérialisé : activé.

Remise des offres : 12/11/25 à 20 h au plus tard.

Envol à la publication le : 07/10/2025.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.altourainehabitat.fr/espace-professionnel-1>



Ville de Montlouis-sur-Loire

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Date limite de réponse : 3 novembre 2025 à 14 h 00.

Nom complet de l'acheteur : ville de Montlouis-sur-Loire.

SIRET : 21370156800015.

Ville : Montlouis-sur-Loire.

Code postal : 37270.

Groupement d'acheteurs : oui.

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

<https://www.mairie-montlouis.fr/depot-d-avis-de-la-consultation-37025-2025-09-29-14h00>

Identifiant interne de la consultation : 25-10M

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Nom du contact : Monsieur le Maire.

Adresse mail du contact : [stosun@ville-montlouis-loire.fr](mailto:stosun@ville-montlouis-loire.fr)

Numéro téléphone du contact : +33 247348709.

Type de procédure : procédure adaptée > 90 € HT (dérogation de procédure : services sociaux étaffaires services spécifiques art. R.2123-1 du code de la commande publique).

Technique d'achat : accord-cadre.

Date et heure limites de réception des plis : 3 novembre 2025 à 14 h 00.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Réduction du nombre de candidats : non.

Possibilité d'attribution sans négociation : oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : non.

Intitulé du marché : portage de repas à domicile.

Code CPV Principal : 55321000.

Type de marché : services.

Description succincte du marché : le marché a pour objet une prestation de livraison à domicile de repas pour des personnes domiciliées sur les communes de Montlouis-sur-Loire, d'Azay-sur-Cher, de Véretz, de Larçay, de Monnaie et de La Ville-aux-Dames de Saint-Martin-le-Beau et de Ville-aux-Dames, pour les personnes âgées de plus de 65 ans. Cette prestation se traduit par l'élaboration des menus, la fabrication, le conditionnement de repas, puis leur livraison au domicile même des personnes, préalablement inscrites auprès des CCAS de Montlouis-sur-Loire, d'Azay-sur-Cher, de Véretz, de Larçay, de Monnaie et de La Ville-aux-Dames de Saint-Martin-le-Beau et de la Ville de Vouvray.

Lieu principal d'exécution du marché : 37.

Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois pour une durée maximale de 4 ans.

Marché allot : non.



Le portail des  
marchés publics  
et privés

## ATTESTATION DE PARUTION

COMMUNE DE  
*Saint-Branchs*

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

#### PROJETS D'ALIENATION DES CHEMINS RURAUX N° 154, 183 ET 252

Par arrêté voire n°1/2025 en date du 22 Septembre 2025, le Maire de SAINT-BRANCHS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique afin d'informer le public et de recueillir ses observations relatives aux projets d'aliénation partielle ou totale des chemins ruraux n° 154 au lieu-dit Les Camois, n° 183 au lieu-dit L'Etiang et n° 252 au lieu-dit Les Rouillers.

L'enquête publique se déroulera du mercredi 5 Novembre 2025 à 10h00 au vendredi 21 Novembre 2025 inclus à 12h00.

L'enquête sera close le vendredi 21 Novembre à 12h00

Jean-Pierre VIROULAUD a été désigné comme commissaire enquêteur pour conduire cette enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête le dossier sera consultable et mis à la disposition du public à la mairie de SAINT-BRANCHS à ses heures habituelles d'ouverture au public, du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 17h30, le vendredi de 9h00 à 16h30 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le dossier sera également consultable sous forme numérique sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <https://www.saint-branchs.fr>

Toute information concernant les projets d'aliénation peut être demandée auprès M. le Maire de SAINT-BRANCHS.

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de SAINT-BRANCHS.

Tout au long de l'enquête, un registre papier des observations, à feuillets non mobiles, ouvert, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, sera mis à la disposition du public à la mairie de SAINT-BRANCHS.

En outre, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations ou propositions, aux jours et horaires suivants :

le vendredi 7 novembre 2025 de 10h00 à 12h00 ;  
le vendredi 21 novembre 2025 de 10h00 à 12h00.

Pendant toute la durée de l'enquête chacun pourra formuler ses observations et propositions :

- sur le registre mis à la disposition du public à la mairie de SAINT-BRANCHS ;
- par lettres déposées à la mairie de SAINT-BRANCHS lors des permanences du commissaire enquêteur et tout au long de l'enquête ;
- par courriers postaux envoyés au commissaire enquêteur à l'adresse et avec le libellé suivant :

Monsieur le commissaire enquêteur  
Projets d'aliénation de chemins ruraux  
Mairie de SAINT-BRANCHS  
40, rue du Commerce  
37320 SAINT-BRANCHS

par message électronique déposé sur la boîte mail de la commune à l'adresse suivante : [mairie@saint-branchs.fr](mailto:mairie@saint-branchs.fr) en précisant « Projets d'aliénation de chemins ruraux ».

Le commissaire enquêteur  
  
Jean-Pierre VIROULAUD



Vérifier la validité de l'attestation avec votre code :

Votre code de vérification : aeZRwW4PR

Cliquez ici :

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeZRwW4PR>

Pro-légales / NR Communication s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas les conditions générales de vente.

La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet la validation des éléments relatifs au contenu de l'annonce, mais n'en garantit pas sa composition.

# La Renaissance Lochoise

1.60 € - N° 4100 - 77<sup>e</sup> année - 1<sup>er</sup> rue de Tours, BP 121, 37601 Loches Cedex 01. [www.renaissanceclochoise.com](http://www.renaissanceclochoise.com)

DU MERCREDI 15 OCTOBRE AU MARDI 21 OCTOBRE 2025

## BEAULIEU-LÈS-LOCHES



## Anaïs Joubert, un retour aux sources avec Nacel

Page 7

MONTRÉSOR

## Un nouveau label pour la commune

Page 8

## ÉCUENIE

## Fermeture du Crédit agricole : un maire en colère

Page 11



3 760299 550057

# Affaire Le Scouarnec : « J'espère que des gens vont parler »

**À trois semaines de l'audience sur intérêts civils, Amélie Lévéque, une des victimes lochoises de Joël Le Scouarnec exprime ses attentes et ses craintes. Parallèlement, une nouvelle procédure engagée cet été pourrait apporter des éléments nouveaux sur la période lochoise.**

**À cette occasion, Amélie Lévéque confie son espoir que des gens qui ont gardé le silence jusqu'à présent se mettent à parler.**



PAGE 3

**FOOTBALL**  
**US Yzeures-Preuilly : la  
Coupe de France, c'est fini !**  
*Page 20*



## Le commissaire enquêteur

Jean-Pierre VIROULAUD



Jean-Pierre VIROULAUD

A2503541



21, rue Edouard Vaillant  
37000 TOURS  
Tel : 02 47 64 22 40  
cabinet-expert-plus.fr

**ORYOA**

Société par actions simplifiée  
en cours de transformation  
en société à responsabilité limitée  
au capital de 3 000 euros  
Siège social : 30, rue André Theuriet  
37000 TOURS  
922 565 353 RCS TOURS

Suivant délibération en date du 1er octobre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un état moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 3 000 euros, divisé en 300 parts sociales de 10 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société :  
- Président : Madame Sarah SOARES COSTA, demeurant 20 bis, rue des Ansaux 37260 ARTANNES SUR INDRE

Directeurs généraux : Monsieur Pierre GUIHENEFU, demeurant 82, avenue du Maréchal Foch  
41000 BLOIS et Monsieur François COUSIN-BIHAN demeurant 13, rue de la Chêneraie 37270 MONTLOUIS SUR LOIRE.

Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par Madame Sarah SOARES COSTA demeurant 20 bis, rue des Ansaux 37260 ARTANNES SUR INDRE, Monsieur Pierre GUIHENEFU, demeurant 82, avenue du Maréchal Foch 41000 BLOIS et Monsieur François COUSIN-BIHAN demeurant 13, rue de la Chêneraie 37270 MONTLOUIS SUR LOIRE.

**POUR AVIS**  
La Présidente

A2502901

**WALTER ET GARANCE**  
Société d'Avocats  
Inscrite au Barreau de Tours  
1 rue du pont Volant - BP 90406  
37304 JOUE-LES-TOURS CEDEX

**TRANSFERT DE SIEGE  
DANS LE MÊME RESSORT**

**SCI TBS**  
SCI au capital de 1.700 Euros  
Siège social : La loge  
37390 AZAY LE RIDEAU  
RCS TOURS 434 114 740

Par AGE du 29/09/2025, il a été décidé de transférer le siège social à compter du même jour à 3 allée de La Petit Loge 37190 AZAY-LE-RIDEAU à modifier l'article 5 des statuts.

**Pour avis.**

A2504048

**WALTER ET GARANCE**  
Société d'Avocats  
Inscrite au Barreau de Tours  
1 rue du pont Volant - BP 90406  
37304 JOUE-LES-TOURS CEDEX

**MODIFICATION DU  
PRESIDENT**

**PRD DUBOIS**  
SAS au capital de 100.000 €  
Société à responsabilité limitée  
5 rue des Maupointières  
37300 JOUE LES TOURS  
RCS TOURS 350 362 471

Aux termes des Décisions des associés du 01/10/2025, il a été pris acte de la démission de M. Christophe CLEMENT de son mandat de Président et de son remplacement par la Société FAVOTTE dont le siège est 2 avenue de la Baudrière 37250 SORIGNY.

**Pour avis.**

A2504063

**Nomination cogérante et  
augmentation de  
capital social**

**Neoway'anim**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 110 euros  
Siège social : 1, l'Elang les Marais  
37270 MONTLOUIS SUR LOIRE  
834 417 255 RCS TOURS

Le 9 octobre 2025, les associés ont :  
- décidé nommer à compter de ce jour en qualité de cogérante Mme Lucie MERLIN, demeurant 3, Rue Alfred de Musset 37540 SAINT CYR SUR LOIRE, pour une durée non limitée ;  
- décidé et réalisé une augmentation du capital social de 430 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

**ARTICLE 5 : CAPITAL SOCIAL**

Antécéde mention : Le capital social est fixé à 1 110 euros.  
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 1 540 euros.

**Pour avis.**

A2504065

**WALTER ET GARANCE**  
Société d'Avocats  
Inscrite au Barreau de Tours  
1 rue du pont Volant - BP 90406  
37304 JOUE-LES-TOURS CEDEX

**MODIFICATIONS MULTIPLES****PINXYL**

SAS au capital de 300.000 €  
Siège social : ZI des Ormeaux  
6 rue Gustave Eiffel  
37270 MONTLOUIS-SUR-LOIRE  
RCS TOURS 323 479 618

Aux termes des décisions des associés du 01/10/2025, il a été pris acte de la démission de M. Laurent GUAY de son mandat de Président et de son remplacement par la Société FAVOTTE dont le siège est 2 avenue de la Baudrière 37250 SORIGNY et de nommer la société SOGEME dont le siège est ZAC de la Lodière 5 rue des Maupointières 37300 JOUE LES TOURS en qualité de Directrice Générale à compter du même jour.  
**Pour avis.**

A2503819

**oratio  
avocats**  
Notariale

Maitre Danièle BORDRON 9 rue Dora Maïa - BLOIS 41400  
37100 TOURS  
0247.71.23.49  
tour@oratio-avocats.com

Le 22/09/2025, l'Associé Unique de la SAS **UP CLERE** ; capital : 6 000 € ; siège social : 21 Ter Avenue de Tours, 37400 AMBOISE ; 935 042 010 RCS TOURS, a pris acte de la nomination de la SAS **HOLDING POKOJ**, capital : 103 000 €, siège social : 21 Ter Avenue de Tours, 37400 AMBOISE ; 935 042 011 RCS TOURS, à la place de M. Julien DURIER, démissionnaire de la démission de la société HOLDING POKOJ de ses fonctions de Directeur Général et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

**Pour avis. Le Président.**

A2503686

**CERFRANCE VAL DE LOIRE**  
8 rue Pasteur  
41260 La Chassée Saint Victor

**MODIFICATION DE GERANT****PCH PATRIMOINE**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 374 050 euros  
Siège social : « La Commanderie »  
37220 PANZOULX  
841 412 786 RCS TOURS

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 01/08/2025, la collectivité des associés a décidé la démission prisée par Monsieur Philippe PAIN de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouvelle gérante statutaire Clothilde PAIN, demeurant 2, rue du Chezeli 37220 PANZOULX pour une durée illimitée à compter du 01/08/2025. L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence.

**Pour avis.**

A2503687

**CERFRANCE VAL DE LOIRE**  
8 rue Pasteur  
41260 La Chassée Saint Victor

**MODIFICATION DE GERANT****PCH PATRIMOINE**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 374 050 euros  
Siège social : « La Commanderie »  
37220 PANZOULX  
841 412 786 RCS TOURS

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 01/08/2025, la collectivité des associés a décidé la démission prisée par Monsieur Philippe PAIN de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouvelle gérante statutaire Clothilde PAIN, demeurant 2, rue du Chezeli 37220 PANZOULX pour une durée illimitée à compter du 01/08/2025. L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence.

**Pour avis.**

A2502939

**WALTER ET GARANCE**  
Société d'Avocats  
Inscrite au Barreau de Tours  
1 rue du pont Volant - BP 90406  
37304 JOUE-LES-TOURS CEDEX

**TRANSFERT DE SIEGE  
MÊME RESSORT****SENELEC**

SARL capital de 100.000 Euros

Siège social :  
Zone Artisanale de La Loge  
37190 AZAY LE RIDEAU  
RCS TOURS 791 946 805

Par AGE du 29/09/2025, il a été décidé de transférer le siège de la société à compter du même jour au 8 rue de la Masseillière 37190 VILLAINES-LES-ROCHERS et de modifier l'article 4 des statuts.

**Pour avis.**

**DIVERS**

A2504071

Par Ordonnance du 14 août 2025, rendue par Madame la Présidente du Tribunal Judiciaire de TOURS, la mission de la SELARL AJASSOCIES, prise en la personne de Maître Franck MICHEL, en qualité d'Administrateur Provisoire de la copropriété dénommée « SDC CENTRE COMMERCIAL DE LA RABIERE RUE DE LA RABIERE » (n° 154, 37300) « a été procédée pour une durée d'un an à compter du 03 août 2025 soit jusqu'au 3 août 2026, N°RG : 25/467 »

**DISSOLUTIONS**

A2503820

**Notaire**  
Notariale

**Dissolution anticipée**

Dénomination : LM72.  
Forme : SCI société en liquidation.  
Capital social : 200,00 euros.  
Siège social : Illeud Triconnet, 37370 St Aubin le Dépeint.  
Tél : 0131840000 RCS Tours.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2025. Monsieur Daniel MAUDUIT, demeurant 13 allée du Maine 72500 Montval sur Loir a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

La date de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Le mandat des commissaires aux comptes ne se poursuit pas.

**Pour avis.**

**ANNONCES ADMINISTRATIVES**

A2504060

COMMUNE DE

*Saint-Brachis***AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE****PROJETS D'ALIÉNATION DES CHEMINS RURAUX N° 154, 163 ET 252**

Par arrêté voire n°1/2025 en date du 22 Septembre 2025, le Maire de SAINT-BRANCHIS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique afin d'informer le public et de recueillir ses observations relatives aux projets d'aliénation partielle ou totale des chemins ruraux n° 154 au lieu-dit Les Carrois, n° 163 au lieu-dit L'Etang et n° 252 au lieu-dit le Ruisseau.

L'enquête publique se déroulera du mercredi 21 Novembre 2025 inclus à 12h00. L'enquête sera close le vendredi 21 Novembre à 12h00.

Jean-Pierre VIROULAUD a été désigné comme commissaire enquêteur pour conduire cette enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête chacun pourra formuler ses observations et propositions :

- par lettres déposées à la mairie de SAINT-BRANCHIS ;  
- par courrier postal envoyé au commissaire enquêteur et tout au long de l'enquête ;  
- par courriers postaux envoyés au commissaire enquêteur à l'adresse et avec le libellé suivant :

le vendredi 7 novembre 2025 de 10h00 à 12h00 ;

le vendredi 21 novembre 2025 de 10h00 à 12h00.

Pendant toute la durée de l'enquête chacun pourra formuler ses observations et propositions :

- par lettres déposées à la mairie de SAINT-BRANCHIS ;  
- par courriers postaux envoyés au commissaire enquêteur et tout au long de l'enquête ;  
- par courriers postaux envoyés au commissaire enquêteur à l'adresse et avec le libellé suivant :

Monsieur le commissaire enquêteur

Projets d'aliénation de chemins ruraux

Mairie de SAINT-BRANCHIS

40, rue du Commerce

37320 SAINT-BRANCHIS

- par message électronique déposé sur la boîte mail de la commune à l'adresse suivante : [mairie@saint-branhs.fr](mailto:mairie@saint-branhs.fr) en précisant « Projets d'aliénation de chemins ruraux ».

La Renaissance

Journal  
MEMBRE  
du réseauTALC  
RÉGIE

PLATEFORME ALC RÉGIE

24h/24 - 7j/7 |

annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL

Une équipe à votre disposition

[annonces.legales@alcregie.com](mailto:annonces.legales@alcregie.com)

Besoin d'un renseignement ?

05 56 44 72 24

[annoncelegale.alcregie.com](http://annoncelegale.alcregie.com)**UNE PLATEFORME UNIQUE  
pour vos annonces légales****ICI, ET PARTOUT EN FRANCE !**



ECLAIRAGE PAR LED DU TERRAIN  
FOOT

Site de foot  
Participation de l'entente Ville et Péris

Commune de

Tour

SAMEDI 22 NOV  
DES 19H À LA SA  
FÊTES DE SOI



COMMUNE DE  
*Saint-Bonnet*  
Avis d'enquête  
publique

PROJET DE RÉALISATION DES CHAMPS D'ÉNERGIE SOLAIRE

Le commissaire enquêteur

Jean-Pierre VIROULAUD



AGENCE  
COMMUNALE



Le commissaire enquêteur

  
Jean-Pierre VIROLIARD

Le commissaire enquêteur  
Jean-Pierre VIROUAUD



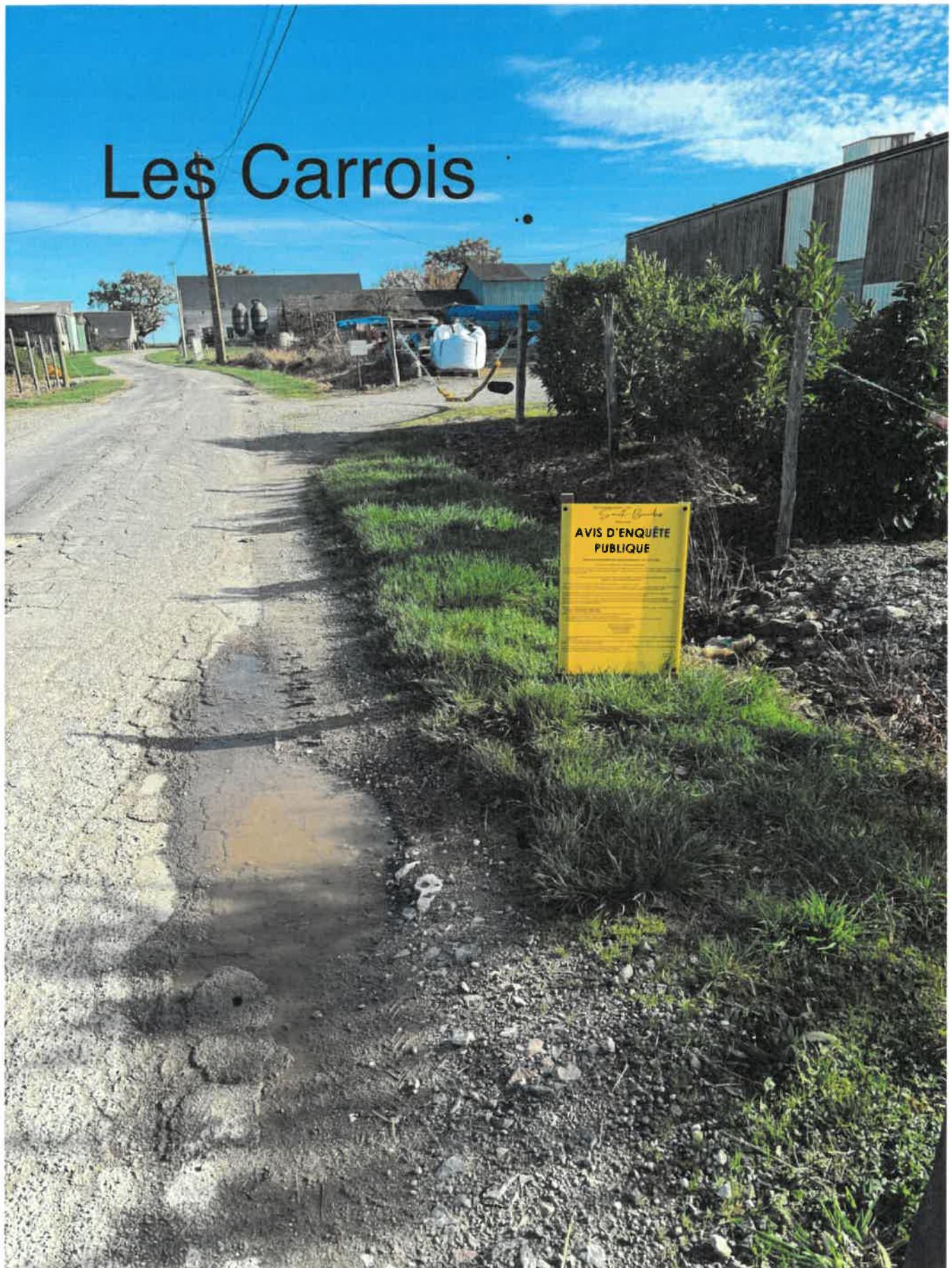
Le commissaire enquêteur

Jean-Pierre VIROULAUD

AVIS D'ENQUÊTE  
PUBLIQUE

WIFI PUBLIC

# Les Carrois



mail.carboniocloud.fr

Le commissaire enquêteur



Jean-Pierre VROULAUD



mail.carboniocloud.fr

Le commissaire enquêteur



Jean-Pierre VIROULAUD

# L'Etang

Commune de  
Saint-Bonnet  
**AVIS D'ENQUÊTE  
PUBLIQUE**

mail.carboniocloud.fr

Le commissaire enquêteur

  
Jean-Pierre VIROULAUD



Le commissaire enquêteur



Jean-Pierre VIROULAUD

• *Conseil de  
Saint-Bonnet*  
**AVIS D'ENQUÊTE  
PUBLIQUE**

# Les rouillers

## Le commissaire en chef

Jean-Pierre VIROLLE

*Saint-Brice*  
**AVIS D'ENQUÊTE  
PUBLIQUE**

# Les Rouillers



Le commissaire enquêteur

Jean-Pierre VIRGOLAUD

Commissaire  
enquêteur  
Saint-Bonnet  
AVIS D'ENQUÊTE  
PUBLIQUE

# Les rouillers